

Vendredi 24 avril 2020

Covid-19, le point sur la situation à Annemasse

Lors du rendez-vous vidéo du jour, Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, aborde trois points d'actualité relatifs à la gestion de la crise sanitaire que nous traversons actuellement : la question des masques ; la propreté de l'espace public ; les pratiques religieuses pendant le confinement.

Commande et distribution de masques

Comme expliqué précédemment, des **commandes importantes de masques ont été passées par Annemasse Agglo** pour que chacun des habitants du territoire puisse disposer au plus tôt de cette protection. Tout d'abord, chaque commune va distribuer gratuitement les masques fournis par la Région selon des modalités en cours de finalisation.

Par ailleurs, les 90 000 masques fournis par l'Agglo sont de qualité, de fabrication française, respectant les normes du Ministère des Armées, lavables et réutilisables. Ils nous seront livrés au fur et à mesure dans les prochaines semaines.

Le dispositif pour se procurer ces masques sera précisé bientôt. Ils pourraient être mis en vente au prix de 2 euros, en s'appuyant sur un réseau de distribution impulsé par l'Office du commerce Côté Annemasse et dont les pharmacies du territoire pourraient faire partie.

Concernant les **45 000 masques réservés aux employeurs** et à leurs collaborateurs, l'information fera l'objet d'une prochaine vidéo. Le Maire souligne le partenariat important sur ce sujet avec la Maison de l'économie et développement.

Une attention particulière est portée aux usagers des transports en commun, afin que le trajet du domicile au travail puisse continuer de se faire dans de bonnes conditions sanitaires, pour les voyageurs comme pour les agents publics.

En fonction de la réouverture progressive des douanes et des commerces, il faudra éviter un retour massif de la voiture individuelle qui engorgerait à nouveau les axes routiers.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maintenir la propreté de l'espace public

Même si les rues sont aujourd'hui moins fréquentées, les services de la Ville continuent de les nettoyer, d'entretenir la voirie et de ramasser les déchets et les encombrants. Ils sont remerciés pour ce travail nécessaire, difficile et efficace.

Le contexte d'urgence sanitaire a pu susciter des questions de la part des habitants sur la propreté urbaine, au regard des pratiques adoptées dans certaines agglomérations. Rappelons les recommandations du Haut Conseil de la Santé publique : il déconseille clairement de mettre en place un nettoyage spécifique de la voirie contre le virus, car cela est inefficace et dangereux pour l'environnement.

Le service voirie assure cependant un nettoyage régulier des bancs et autres mobiliers urbains.

Les habitants sont invités à continuer à faire preuve de civisme lors de leurs déplacements nécessaires, et à signaler aux services municipaux les éventuels problèmes et dépôts sauvages (en utilisant par exemple l'application gratuite sur smartphone **Clic Annemasse**).

Pratiques religieuses et début du Ramadan

Le Maire d'Annemasse profite de cette vidéo pour évoquer l'impact de la crise sanitaire sur la pratique religieuse. Le confinement a en effet conduit à la fermeture des lieux de culte et à imposer également les règles de distanciation physique.

Les récentes Pâques juive et chrétienne ont été vécues sans office, ni rassemblement.

Le mois du Ramadan, mois du partage, qui débute pour nos concitoyens musulmans, va suivre les mêmes règles. Le Conseil Français du Culte musulman a d'ailleurs précisé que les prières devaient se pratiquer à domicile et les ruptures collectives du jeûne sont impossibles.

Toutefois, en accord avec les autorités de l'État, **les distributions de repas pourront être possibles à proximité des lieux de culte, dans le plus strict respect des règles sanitaires et avant 20 heures.**

Christian Dupessey a ainsi écrit aux responsables cultuels musulmans pour leur spécifier les conditions particulières du Ramadan 2020 : distribution dans un lieu privatif, pas de rassemblement, pas d'occupation de l'espace public, des entrées et de sorties disjointes et bien sûr le respect absolu des gestes barrières. La Mairie sait pouvoir compter sur le civisme et la responsabilité des associations culturelles. La police Municipale interviendra si nécessaire.

« Restez chez vous », pour quelques semaines encore

C'est difficile pour tout le monde, mais c'est indispensable. **Le Maire d'Annemasse reviendra vers les habitants la semaine prochaine pour évoquer les conditions du déconfinement progressif** envisagé en lien avec les autorités préfectorales, notamment pour les écoles.

Vous pourrez retrouver les informations régulières et les vidéos sur la page Facebook Annemasse-Officiel ainsi que sur le site internet de la Ville www.annemasse.fr

Les communiqués de presse envoyés seront aussi disponibles dans l' « Espace presse » du site internet (bandeau de bas de page).